

Je désire parrainer un enfant et vous adresse 25 € correspondant à mon premier versement. Je vous prie de bien vouloir m'adresser les imprimés nécessaires.

Je ne peux pas parrainer mais je souhaite faire un don de soutien de €.

Ci-Joint mon chèque à l'ordre de « Association Alouette ».

Nom et Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel :

E-mail :

Si vous souhaitez des informations plus détaillées sur le programme de parrainage, n'hésitez pas à consulter notre site :

www.alouetteong.fr

et à nous contacter par mail :

alouettefrance@free.fr

Association Alouette vous remercie de l'attention que vous avez accordée à cette plaquette et compte sur vous pour l'aider à promettre un avenir meilleur à un maximum d'enfants. Au nom des enfants, merci pour votre geste de partage et de solidarité.



Vous avez des questions ?
Contactez-nous...

ASSOCIATION ALOUETTE
Gestion des parrainages

c/o Franck Pithois
22 bis, route de la Clé
31120 Portet sur Garonne
Tel : 07 81 71 16 07
alouettefrance@free.fr

**ALOUETTE FOUNDATION OF THE
PHILIPPINES, INC.**

755 E.Cornejo St., Malibay
Pasay City 1 300
PHILIPPINES

Tel : 00 632 854 2676

Fax : 00 632 851 0126

alouettephilippines@yahoo.com



Programme de parrainage
de *Association Alouette*

Depuis 1991, Association Alouette vient en aide aux enfants défavorisés des Philippines, ainsi qu'à leur famille

L'ASSOCIATION

Association Alouette a été créée en 1991 à l'initiative de Bernard Pierquin, travailleur social spécialisé auprès des groupes les plus marginalisés, notamment les toxicomanes.

En 1990, il parcourut les Philippines et fut frappé par tous ces enfants des villes mal nourris, livrés à eux-mêmes, désœuvrés et n'allant pas à l'école. Il décide alors de vivre avec les squatters dans l'un des bidonvilles de Pasay City afin de mieux comprendre la situation, les besoins et les problèmes de cette population.

Il crée ensuite les premiers programmes pour fournir aux enfants et aux jeunes une éducation scolaire qui va leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles, de retrouver confiance en eux ainsi qu'une certaine dignité.

C'est une association à but non lucratif régie par la loi 1901. Elle se tient en dehors de toutes opinions philosophiques, religieuses et politiques. Elle a pour objectif de mettre en place des actions de développement pour les communautés en difficulté et d'accompagner les demandes spécifiques des individus et des groupes.

En 1993, Bernard Pierquin crée une association « relais » appelée *Alouette Foundation of the Philippines, Inc.*, pour la mise en place de ces actions sur le terrain. Basée dans le quartier de Malibay à Pasay City dans la région de Manille, Alouette Foundation est animé par une équipe entièrement philippines.



PROGRAMME DE PARRAINAGE

Il s'agit de la principale activité d'Alouette Foundation. Grâce à ce programme, des enfants et des jeunes âgés de 3 à 20 ans, issus des quartiers défavorisés, pourront recevoir un enseignement de qualité jusqu'à la fin de leurs études.

Le programme de parrainage finance l'intégralité des frais de scolarité des enfants et des achats de fournitures scolaires (uniformes, chaussures, cahiers,...). Il leur permet également de bénéficier de sessions de soutien scolaire, d'examen médicaux gratuits ou encore de participer à différentes activités socio-éducatives adaptées à leurs besoins.

Chaque bénéficiaire est sélectionné selon des critères stricts et suivi par les travailleurs sociaux d'Alouette Foundation durant l'intégralité de son parrainage.

Afin d'étendre l'impact de ses programmes, Alouette Foundation possède des bureaux aux quatre coins des Philippines : Malibay, Baguio, Cebu et Palawan.

**POUR MOINS DE 1 € PAR JOUR,
VOUS POUVEZ AIDER UN ENFANT,
LE SCOLARISER, CHANGER SA VIE!**

Fille ou garçon, vous pourrez faire la connaissance de votre « filleul », correspondre avec lui, apprendre non seulement à le connaître lui mais aussi, au travers de vos échanges, à découvrir sa famille, les us et coutumes, les langues et toutes les diversités culturelles de ce pays d'Asie si particulier qu'est Les Philippines.

Parrainer, c'est non seulement offrir à un enfant, petit ou grand, l'espoir d'accéder à une vie plus confortable, plus sereine et plus épanouissante mais c'est aussi l'occasion de faire une rencontre singulière et authentique, d'établir une relation riche, durable et surtout unique.



MODALITE DU PARRAINAGE

Adhésion Annuelle : 25 €

Parrainage : Le montant proposé est de 25 € par mois

Modalité de paiement : Le prélèvement automatique est préférable

Déduction fiscale :

Les dons et les parrainages ouvrent droit à une déduction d'impôt égale à 66% des sommes versées. Ainsi, après déduction d'impôts, vous ne versez en réalité que 8,50 € par mois lorsque vous parrainez un enfant.